Pour rendre cohérents nos comportements (3/3) : changer de comportements

Spécial Presidentielles

Article rédigé par Marc Reynaud, le 23 février 2012

En vue d'un développement intégral, l'évangile et l'Eglise ne nous invite pas seulement à changer les structures mais à modifier nos comportements vis-à-vis des personnes et des biens matériels (Partie I et II), en particulier sur la question du logement et de l'environnement chacun de nous peut agir là où il est. Quelques pistes pour avancer soi-même.

Le logement : « Dieu veut pour chacun un toit »

(Mgr Philippe Barbarin).

Le logement est, sans doute un des plus grands scandales humains de nos société nanties. Nous sommes capables de mobiliser des investissements très importants pour les transports, pour des équipements sportifs, etc, et nous n'avons toujours pas répondu, en France, aux attentes d'une part importante de nos contemporains sur ce qui est le 1er point pour la dignité humaine et la vie familiale. Ce n'est pas d'abord une question d'emploi, car nombreux sont ceux qui ont un emploi et qui ne peuvent se loger au regard du coût du logement ou de son absence. Les chiffres sont accablants :

- pour les SDF, pas assez de places en centre d'hébergement d'urgence. 100 000 personnes sont concernées (rapport confié au député Etienne Pinte).
- 41 400 personnes vivant dans des cabanes et des constructions provisoires.
- 100 000 personnes vivant à l'année en camping ou en mobil-home.
- au total 3,5 millions de personnes seraient mal logées en France (Rapport mal-logement. Fondation Abbé Pierre.2009)
- nombre très insuffisant de logements très sociaux, créant un véritable engorgement à la sortie des centres d'hébergement.
- 420 000 logements privés sont inoccupés.

Plusieurs enjeux s'entrelacent pour rendre la solution improbable. Au final, au-delà des déclarations publiques des décideurs politiques, le logement n'est pas réellement une priorité irréfragable. Les investissements en infrastructures et en équipements publics passent toujours en priorité. Pour l'Eglise, le logement est un « bien social primaire », dont la production ne peut être laissée au seul « marché ». Au travers des associations compétentes, nous devons faire pression sur les élus pour en faire un enjeu politique.

La mobilisation de l'offre foncière nécessaire à la construction des logements est très difficile car peu ou pas de propriétaire accepte de voir construire à coté de chez lui un ensemble de logements HLM ou l'installation d'une famille en difficulté sur son palier. *Interrogeons-nous en conscience sur ce point et voyons comment,*

dans notre commune, concrètement nous pourrions contribuer à y apporter une réponse.

Cette attitude est suffisamment partagée au sein du corps électoral, en général, pour que les maires préfèrent payer l'amende prévue par la Loi que réaliser ou faire réaliser les logements sociaux dont la commune aurait besoin.

Depuis 10 ans, à cause de la concentration urbaine, de la multiplication des familles mono-parentales (un divorce, ce sont 2 appartements), du vieillissement de la population, des effets collatéraux de la bulle financière sur l'immobilier, du pouvoir d'achat immobilier supérieur des acquéreurs de résidences secondaires du nord de l'Europe attirés par le climat en France et son « way of life », de l'insuffisance d'offre immobilière, les prix de l'immobilier ont flambé (plus que doublés) avec, de plus, une inflation et une croissance faible. Cela a conduit à deux effets :

- la captation d'une part anormale de la valeur ajoutée du pays au bénéfice des propriétaires immobiliers, sans aucun effort de travail. Au détriment des locataires, dont le nombre en % de la population a augmenté, des jeunes, des classes moyennes qui vivent de plus en plus mal le risque de déclassement par le logement, des institutions de construction de logement qui ne trouvent plus de terrains à un prix supportable.
- la désolvabilisation d'une large partie de la population, y compris des moyens salaires, contribuant à une augmentation de la pauvreté et à casser le contrat social.

Quelles peuvent être les réponses d'un propriétaire chrétien ?

- Au minimum rester raisonnable dans l'augmentation du loyer en modérant les indices officiels s'ils conduisent à une augmentation supérieure à celle des salaires.
- S'il vend son bien, donner la part de plus value a-normale à ses enfants pour faire jouer la solidarité intergénérationnelle le plus rapidement possible.
- Ou encore, investir ou donner cette plus value à des structures de relogement des plus démunis :
 - Appel « un toit pour mille famille », du 24 12 09, du Père Devert, Président de l'association Habitat et Urbanisme, aux propriétaires pour louer un logement à une famille en difficulté. Fin Février 2010, 500 personnes ont déjà répondu, 300 familles pourront être relogées : www.habitat-urbanisme.org.
 - Louer solidaire sans risque avec la Mairie de Paris (le loyer est garanti par la Mairie) : Habitat et Développement IdF, www.logement.paris.fr.
 - Louer solidaire, en confiant la gestion à une agence immobilière sociale (AIVS). Trois réseaux existent : les FAPIL, les SIRES (liées à la FNHD), le réseau Clés (émanation des Pact-Arim).
 - Louer à une association faisant partie du dispositif Solibail. Celle-ci sous-louera votre logement à une personne en difficulté. Méthode appelée « intermédiation locative » ou « location sous-location ». Le paiement du loyer est garantit.
 - Le bail à réhabilitation permet de céder pendant 20 ans au minimum, le droit réel de propriété (équivalent à l'usufruit) à une association, un logement que l'on ne peut pas rénover. Il sera rénové et louer à une personne en difficulté.
 - Il existe des dispositions et des aides pour accueillir chez soi des personnes âgées ou des jeunes. Ce sont les services sociaux des Conseils Généraux qui gèrent ce dispositif.
- favorisons la mixité sociale (exemple à Versailles, dans un même bâtiment : une pension de famille, des logements familiaux, un hébergement étudiant

Le respect de l'environnement

Comment réduire notre empreinte écologique ?

L'empreinte écologique de chacune nos familles ne saurait à elle-seule décrire la totalité des enjeux en termes de « véritable développement (CV) » car cette empreinte n'intègre pas les enjeux sociétaux (le respect de la vie, par exemple). Mais elle constitue déjà un bon indicateur de nos comportements et donc des premières évolutions à envisager. L'empreinte écologique est la conséquence des comportements des hommes et non un objectif en soi. Ce sont d'abord nos comportements qui sont interpellés dans la liberté de chacun et dans une vision optimiste du développement : « il y a de la place pour tous sur la terre (CV) ». On ne mobilise pas des populations sur des objectifs négatifs.

Les sites internet permettant le calcul de cette empreinte sont nombreux. Au hasard, on peut choisir www.actioncarbone.org ou www.agir21.org. %). L'empreinte écologique d'une famille européenne est toujours supérieure à plusieurs terres (4 à 6) car cette empreinte intègre le mode de vie collectif. Le résultat peut faire sursauter et inquiéter ou même désespérer : « à quoi bon, c'est impossible ». A partir de ce constat, il existe des réponses progressives fondées sur des initiatives personnelles et collectives pour compenser ou réduire notre empreinte écologique. Ce qui est primordial : commencer. Le poids relatifs des éléments de mode de vie pour une famille de trois enfants en maison individuelle se répartit entre : nourriture (45%), déplacements (15%), habitat (30%), divers (10%). Seuls les petits gestes permettront de prendre conscience des enjeux pour faire évoluer progressivement notre modèle économique personnel et collectif, pour respecter « notre devoir de solidarité universelle(CV) » :

- des compensations financières à notre bilan carbone, avec déductions fiscales :
 - financer par un don des projets de lutte contre le réchauffement climatique (les sites en proposent). Pour une famille les niveaux de dons représentent quelques centaines d'euros, déductibles, pour partie, des impôts.
 - *devenir neutre en CO2, <u>www.climamundi.fr</u>, en acquérant des « chèques cadeaux » qui offre des compensations de gaz à effet de serre (quelques dizaines d'euros). Le pack « Just married » est à 171€, pour 9 tonnes de CO2, soit une soirée à 150 personnes, deux billets d'avion pour les Tropiques et quelques excursions.
- adaptons nos modes de consommation :
 - consommons bio, local et de saison : produire un kilo de tomates en Eté, nécessite 6 fois moins d'énergie qu'en hiver.
 - mangeons moins de viande : remplacer une fois par semaine la viande par des protéines végétales permet de réduire son empreinte écologique de 1000m2 par an.
 - arrêtons de gaspiller la nourriture : chaque jour dans une ville de taille moyenne, des milliers de tonnes sont jetées.
- utilisons les moyens modernes d'information pour se former à la consommation « responsable ». De nombreux sites internet sont disponibles, par exemple <u>www.consoglobe.fr</u>.
- réduisons notre production de déchets. Nous produisons en moyenne 500kg par personne et par an
 - privilégions les achats en vrac ou en grand conditionnement
 - employons des sacs réutilisables pour faire nos courses
 - évitons le jetable
 - refusons les pubs dans nos boîtes aux lettres
 - acceptons de payer l'enlèvement et le traitement de nos déchets à son juste prix. A Besançon plus on produit de déchets plus on paie (mesure en vigueur au 1 01 2012). L'objectif est de faire baisser la production de déchets de 12%(habitat collectif) à 35% (habitat pavillonnaire).
 - promouvons le tri sélectif à la source
 - soyons sensible aux étiquetages indiquant le caractère recyclable du produit
- adaptons nos habitudes de transports, en ville, plus de 40% des trajets effectués font moins de 5km :
 - choisissons le vélo ou la marche à pied pour les petits déplacements.
 - sinon privilégions les transports en commun
 - évitons de prendre notre voiture au-delà de 300/500ml (résultat d'enquêtes de mobilité)
 - faisons nos achats au plus proche de notre habitation.
 - les trajets scolaires ont un impact majeur. Evitons de transporter nos « chères têtes blondes » de la salle de bain à la classe!

- l'avion est responsable de 3% des émissions de gaz à effet de serre en Europe. Le trafic augmente de 5% par an : préférons un long voyage d'un mois à quatre mini-séjours, privilégions le train
- réduisons notre consommation d'énergie :
- *20° est la bonne température pour un séjour, mais pourquoi ne pas revenir volontairement aux dispositions prises après le premier choc pétrolier en 1974 avec interdiction de dépasser 19°? Ou encore 18° avec un pull?
 - 18° pour une chambre ou pas chauffée avec une « bouillotte ».
 - réduire la température de 1° dans la maison génère 6% d'économie sur sa facture de chauffage
 - éteignons les lumières en quittant une pièce
 - optons pour des ampoules économiques
 - si nous le pouvons, investissons dans les dispositifs techniques d'économie dénergie ;
- réduisons notre consommation d'eau. En 2010, chaque français consomme en moyenne 200 litres d'eau par jour. La salle d'eau représente 39%, devant les sanitaires 20%. Comment limiter cette consommation liée à l'hygiène et au bien-être ? :
 - remplacer sa baignoire par une douche.
 - utiliser des robinets et des douches avec des réducteurs de débit.
 - remplacer robinet par des mitigeurs ou des robinets thermostatiques (jusqu'à 30% d'économie)
- Consommation. Accompagnement: La Confédération Nationale des Associations des Familles Catholiques est agréée comme une association de consommateurs: www.afc-france.org/association-de-consommateurs.

Des chemins sont ouverts...

Les pistes suggérés ci-dessus ne sont pas exhaustives. Elles se veulent se veut très concretes, veulent souligner la relation qui existe entre une exigence spirituelle et une pratique.

Un chrétien sera de moins en moins crédible s'il ne traduit pas sa foi dans des engagements sociétaux en se les appliquant d'abord à lui-même. La vertu de l'exemple.?

Demandons, en guise d'envoi, à Jean-Baptiste Surin, jésuite, grand mystique du XVIIème siècle, de nous éclairer sur les chemins à prendre : « l'homme s'élève de la terre avec deux ailes qui sont la simplicité et la pureté. La simplicité cherche Dieu, la pureté l'atteint et le goûte ». N'est-ce-pas une allégorie spirituelle en contre point du consumérisme sans fin et du refus de la vie pour une sexualité libérée qui caractérisent notre société occidentale du début du XXIème siècle ? Pourquoi ne pas suivre ce chemin spirituel qui peut nous guider dans notre recherche d'un nouveau style de vie ?

Retrouvez tous les articles de la présidentielle sur l'environnement dans notre dossier :